



---

**PROCÈS-VERBAL DE LA 548<sup>e</sup> RÉUNION  
DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR  
tenue le jeudi 21 septembre 2017 à 12 h au local 4843 du pavillon de la santé  
(548-21-09-17)**

---

**Présences :**

M. Ismaïl Biskri, président  
M. René Lesage, vice-président aux relations de travail  
Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales  
M. Christian Linard, vice-président aux affaires universitaires  
Mme Diane Saint-Laurent, vice-présidente aux services à la collectivité  
M. Sylvain Beaudry, trésorier  
Mme Daphné Drouin, secrétaire

**Absence :**

Aucune

Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, assiste également à la rencontre.

---

Ismaïl Biskri préside la rencontre et Alain Gamelin agit à titre de secrétaire.

---

**CX-548-21-09-17-00** **Projet d'ordre du jour**

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la 547<sup>e</sup> réunion
- 3) Suites à donner aux dossiers
- 4) Correspondance et information :
  1. Correspondance depuis le 30 août 2017
  2. Dépôt de l'agenda syndical
  3. Retenues à la source : ARC : s. o; MRQ : s. o.
- 5) Rapport des officiers et des délégations
- 6) Suivi des négociations pour le renouvellement de la convention
- 7) Projet de lettre d'entente sur les grands groupes d'étudiants
- 8) Assemblée générale du 28 septembre :
- 9) Retour sur le conseil syndical du 14 septembre
- 10) Affaires nouvelles :
  1. Formation sur les mesures disciplinaires et administratives
- 11) Date de la prochaine réunion : 5 octobre 2017
- 12) Levée de l'assemblée

---

**CX-548-21-09-17-01** **Adoption de l'ordre du jour**

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

---

**CX-548-21-09-17-02** **Adoption du procès-verbal de la 547<sup>e</sup> réunion du CX**

Après avoir suggéré quelques modifications et corrections, sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 547<sup>e</sup> réunion du comité exécutif tenue le 7 septembre 2017.

---

**CX-548-21-09-17-03** **Suites à donner aux dossiers**

Le président fait lecture des suites à donner aux réunions antérieures du comité exécutif et du conseil syndical et rappelle les mandats confiés à chacun des officiers.

**CX-548-21-09-17-04 Correspondance et information**

1. Dépôt de la correspondance reçue et expédiée depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017  
Le président invite les membres à prendre connaissance du courrier reçu et expédié depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017 et à soumettre leurs questions aux officiers concernés.
2. Dépôt de l'agenda syndical  
Le président mentionne les principales activités inscrites à l'agenda syndical du mois d'octobre 2017. Il rappelle toutefois que l'agenda syndical est continuellement mis à jour et qu'il est préférable de se référer à la version électronique.
3. Retenues à la source; ARC s.o.; MRQ s.o.  
Le trésorier signale qu'il n'y a pas eu de versement de retenues à la source depuis la dernière réunion du comité exécutif.

**CX-548-21-09-17-05 Rapports des officiers et des délégations****Président**

Le président fait le point sur les interventions menées depuis la dernière réunion du comité exécutif :

- Concernant la rencontre des membres du consortium sur les services juridiques, le président indique qu'il attend toujours une confirmation de M<sup>e</sup> McManus pour la date de la réunion. Le VPRT propose que les présidents des syndicats membres du consortium se rencontrent au préalable lors du conseil fédéral de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU), rencontre à laquelle pourraient participer les procureurs du consortium.
- Le président indique qu'il a rencontré, en compagnie du conseiller aux affaires universitaires, M. Michel Quintal, spécialiste en matière d'éthique et de déontologie et président du Service Conseil Éthique et Déviance. La rencontre portait sur la plainte déposée par le Syndicat et reliée au code d'éthique et de déontologie de l'UQTR et à la présence du doyen Charles au comité de négociation. La rencontre, d'une trentaine de minutes, a permis d'explicitier le courriel expédié sur le sujet et d'exprimer pourquoi le Syndicat considérait qu'il y avait un problème d'éthique. M. Quintal doit faire une recommandation au vice-recteur aux ressources humaines de l'UQTR (VRRH).
- Le président indique qu'il a assisté à une rencontre du comité de pilotage du sondage réalisé par l'UQTR sur la qualité de vie au travail. Une première analyse sommaire a été expédiée à la communauté universitaire. Le comité de pilotage doit faire une analyse plus approfondie des résultats. Les résultats sommaires dévoilent toutefois un faible taux de mobilisation des personnels de l'UQTR, le manque de reconnaissance des gestionnaires face au travail des employés et un faible pourcentage de collaboration entre les services.  
Le président propose d'inviter la Direction à présenter les résultats concernant les professeurs au conseil syndical.
- Le président termine en signalant que lors de la récente réunion du Forum des partenaires, il fut longuement question du projet de l'UQTR de créer un bureau de prévention et de traitement des plaintes. Les syndicats et les associations ont jusqu'au 6 octobre pour faire parvenir leurs commentaires sur le projet. Le bureau serait sous la responsabilité d'un protecteur universitaire qui s'occuperait des plaintes de harcèlement, d'incivilité, de discrimination, de violence à caractère sexuel et des nouvelles règles sur la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics.

**Comité des relations de travail (CRT)**

- Le VPRT signale que le Service des relations de travail de l'UQTR souhaite ajouter une conseillère en gestion des ressources du service des ressources humaines au comité-conjoint des relations de travail. Le VPRT signale qu'il a des réserves sur la présence au CRT de la technicienne qui traite les dossiers personnels des

professeurs. Il proposera que la personne donne l'information nécessaire aux membres du CRT, mais qu'elle devra quitter lors des discussions sur les dossiers. Elle doit agir à titre de personne-ressource, mais non en tant que membre à part entière du CRT-conjoint.

- Le VPRT indique que certains dossiers d'évaluation génèrent beaucoup de problèmes et nécessitent l'attention du CRT.  
La VPAS indique que les gestionnaires ont offert une formation sur le processus d'évaluation des professeurs et où ils indiquent qu'il fallait se concentrer sur la réalisation de leurs tâches.  
Le VPRT précise que la prochaine convention collective devrait détailler le processus d'évaluation des professeurs.

### VPAU

- Le VPAU signale qu'une réunion du CAU est prévue pour le 27 septembre prochain.
- Le VPAU indique que lors de la réunion du 11 septembre dernier, le conseil d'administration de l'UQTR a adopté une nouvelle règle sur la formation des comités-conseils. Il y aura dorénavant quatre comités-conseils : stratégie, éthique et gouvernance, ressources humaines et audit. Cette règle discrimine entre les administrateurs internes et les administrateurs externes du conseil. Les administrateurs internes (professeur, chargé de cours et étudiant) peuvent participer à ces comités qu'à titre d'observateur, sans droit de vote, tandis que les administrateurs externes sont membres à part entière avec droit de vote. Il s'agit d'une discrimination qui n'a pas lieu d'être.  
Après discussion, les membres conviennent de saisir le secrétariat du Conseil des ministres et la ministre de l'Enseignement supérieur de la situation. Il est aussi proposé d'écrire un article dans **Le point d'ancre** afin d'en informer les professeurs.

### VPSC

- La VPSC signale que le comité s'est réuni le 19 septembre dernier. Il y fut surtout question de la nouvelle procédure de sélection des présents offerts aux professeurs qui prennent leur retraite. L'idée originale est de faire réaliser par une artiste de la région une sérigraphie originale produite pour l'occasion. Le CSC a rencontré la directrice générale de Biennale internationale d'estampes contemporaine, Mme Élisabeth Mathieu, afin de guider le comité dans les démarches.
- La VPSC indique que la randonnée en kayak fut annulée faute d'un nombre suffisant de participants. Le comité a convenu d'offrir une randonnée pédestre dans le parc de la Mauricie le 14 octobre et une invitation au théâtre à Québec le 8 ou 15 novembre. Cette dernière activité pourrait être réalisée en collaboration avec le comité des activités socioculturelles de l'UQTR.
- La VPSC termine en signalant que le dîner-conférence sur les nouvelles règles du régime de retraite de l'UQ (RRUQ) a connu un beau succès.

### Trésorier

- Le trésorier signale qu'il y a eu une réunion du Cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives de l'UQ (CIRRAC) le 15 septembre dernier. Les membres du comité de négociation ont fait le point sur les démarches réalisées depuis la signature de l'entente le 16 mars dernier.  
Le texte de l'entente fait 136 pages. Un actuaire a été mandaté pour s'assurer que le texte reflète bien, juridiquement, le contenu de l'entente.  
Le RRUQ a révisé son outil de projection des rentes que l'on retrouve sur son site internet afin de tenir compte des nouvelles règles de l'entente.

Il fut convenu que la totalité des excédents du régime doit servir à garantir l'indexation à 75 % pour la période 2005-2017.

Il rappelle que dorénavant la Table réseau de négociation sera responsable de la politique de financement du régime.

Le trésorier termine son résumé en précisant que la dernière mise à jour des estimations de cotisation indique que les employés verseront 9,85 % (un peu moins que prévu initialement) tandis que pour les employeurs le taux a été fixé à 11 % pour un minimum de trois ans. La cotisation de l'employeur ne pourra être inférieure à 10,5 %.

### Secrétaire

- La secrétaire indique qu'elle a révisé l'ensemble des textes du prochain numéro du *bulletin Le point d'ancre* dans les délais alloués.

### CX-548-21-09-17-06 Suivi des négociations pour le renouvellement de la convention

Le président cède la parole au VPRT.

Le VPRT signale qu'il y a une rencontre de négociation prévue le 25 septembre prochain. Il fait la liste des sujets, autres que le dépôt patronal, qui seront abordés lors de ces rencontres : congé d'affectation des professeurs, poursuite des travaux du comité paritaire sur les cours atypiques, équipements informatiques pour les professeurs, utilisation d'une partie des revenus des stationnements, cours en tutorat, etc.

Il fut également question de l'ordonnance provisoire qui oblige l'UQTR à expédier au Syndicat toute la correspondance destinée aux professeurs et référant à leurs conditions de travail. Le comité de négociation a fait part au Service des relations de travail de l'UQTR de la possibilité de retirer le grief sur cette question si la Direction s'engageait formellement à respecter l'esprit de l'ordonnance provisoire.

Les membres du comité exécutif se déclarent en accord avec cette proposition.

### CX-548-21-09-17-07 Lettre d'entente sur les grands groupes d'étudiants

Le VPRT mentionne que le CRT n'a pas reçu d'autres simulations que celles présentées au conseil syndical du 14 septembre dernier.

Il est donc peu probable que cette lettre d'entente soit présentée à l'assemblée générale du 28 septembre prochain. Il fut toutefois signalé au Service des relations de travail de l'UQTR que les négociations sur cette question se poursuivaient.

### CX-548-21-09-17-08 Assemblée générale du 28 septembre

Considérant les propos du VPRT sur le projet de lettre d'entente sur les grands groupes, il est convenu que le Syndicat ne proposera pas d'ajouter ce point au projet d'ordre du jour de l'assemblée générale du 28 septembre prochain.

Pour ce qui est du scrutin sur le dépôt patronal, les statuts du Syndicat prévoient un vote prolongé en présentiel. Les professeurs doivent se rendre au bureau de scrutin et seulement les membres ont droit de vote. L'Assemblée générale doit déterminer la période de scrutin.

Après discussion, il est convenu de recommander à l'Assemblée la période de scrutin suivante :

- \* Jeudi 28 septembre, jusqu'à la fin de l'assemblée au 1012 Nérée-Beauchemin
- \* Jeudi 28 septembre, de la fin de l'assemblée jusqu'à 17 h, au local 1115 Ringuet
- \* Vendredi 29 septembre, de 9 h à 12 h, au local 1115 Ringuet
- \* Lundi 2 octobre, de 9 h à 16 h, au local 1115 Ringuet

On rappelle que seuls les professeurs hors campus peuvent voter électroniquement.

---

**CX-548-21-09-17-09 Retour sur le conseil syndical du 14 septembre**

Le président invite les membres à s'exprimer sur le déroulement de la dernière réunion du conseil syndical.

Les membres n'ont aucun commentaire à formuler et confirment le bon déroulement de la rencontre.

---

**CX-548-21-09-17-10 Affaires nouvelles**

1. Formation sur les mesures disciplinaires et administratives

On rappelle que la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU) offre, le 17 novembre prochain, un atelier sur les mesures disciplinaires et administratives. Il serait intéressant que le comité exécutif précise la délégation syndicale à cette activité.

Après discussion, il est convenu de déléguer le président, le VPRT et la conseillère en relations de travail.

---

**CX-548-21-09-17-11 Date de la prochaine réunion**

Les officiers conviennent de tenir la prochaine réunion du comité exécutif le 5 octobre.

---

**CX-548-21-09-17-12 Levée de l'assemblée**

La réunion est levée à 15 h 15.

---

Ismail Biskri  
Président

---

Alain Gamelin  
Secrétaire de la rencontre